Document generated on 04/18/2024 12:02 p.m.

Minorités linguistiques et société
Linguistic Minorities and Society

Le trajet linguistique des emprunts dans le chiac de Moncton : quelques observations

Marie-Ève Perrot

Number 4, 2014

Le français en milieu minoritaire : défis et enjeux. La situation du français en Acadie du Nouveau-Brunswick
French in a Minority Milieu: Obstacles and Challenges. The Situation of the French Language in the Acadie of New Brunswick

URI: https://id.erudit.org/iderudit/1024698ar
DOI: https://doi.org/10.7202/1024698ar

See table of contents

Publisher(s)

Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques / Canadian Institute for Research on Linguistic Minorities

ISSN

1927-8632 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Perrot, M.-È. (2014). Le trajet linguistique des emprunts dans le chiac de Moncton : quelques observations. *Minorités linguistiques et société / Linguistic Minorities and Society*, (4), 200–218. https://doi.org/10.7202/1024698ar

Article abstract

Exploiting a number of specific examples, this article shows that the linguistic trajectory of borrowings in Moncton Chiac is characterized by a dual process of anglicization and refrancization. The analysis of this tendency takes into account different aspects of the present sociolinguistic situation. It also considers the extent to which the comparison with other corpora of Acadian French in contact with English may help to clarify the evolution of borrowings in Chiac and finally leads up to questions concerning the possible specificity of Chiac compared to these other varieties.

Tous droits réservés © Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques / Canadian Institute for Research on Linguistic Minorities, 2014

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

Minorités linguistiques et société
Linguistic Minorities and Society
Numéro 4 Number 4 2014

Le trajet linguistique des emprunts dans le chiac de Moncton : quelques observations

Marie-Ève Perrot
Université d'Orléans

Résumé

À partir d'exemples précis, l'article montre que le trajet linguistique des emprunts dans le chiac de Moncton se caractérise par un double mouvement d'anglicisation et de refrancisation. Prenant en compte différents aspects de la situation sociolinguistique actuelle, il propose quelques éléments d'explication des tendances repérées. Il illustre en quoi la comparaison avec d'autres corpus de français acadien en contact avec l'anglais apporte un éclairage intéressant sur l'évolution des emprunts, et soulève la question d'une éventuelle spécificité du chiac par rapport à ces variétés.

Abstract

Exploiting a number of specific examples, this article shows that the linguistic trajectory of borrowings in Moncton Chiac is characterized by a dual process of anglicization and refrancization. The analysis of this tendency takes into account different aspects of the present sociolinguistic situation. It also considers the extent to which the comparison with other corpora of Acadian French in contact with English may help to clarify the evolution of borrowings in Chiac and finally leads up to questions concerning the possible specificity of Chiac compared to these other varieties.

L'objectif du présent article est d'illustrer les tendances actuelles de l'évolution du chiac, variété de français acadien en contact intensif avec l'anglais, par l'étude du trajet linguistique des emprunts. Je montrerai que la dynamique du vernaculaire se caractérise par deux mouvements en apparence contradictoires, l'anglicisation et la « refrancisation ». Je proposerai quelques éléments d'explication à cette tension entre deux mouvements, mise au jour par l'analyse de leurs traces linguistiques, en prenant en compte différents aspects de la situation sociolinguistique de la région de Moncton.

Mes observations sont le résultat de la comparaison de deux corpus oraux recueillis suivant une méthodologie identique à une dizaine d'années d'intervalle, l'un en 1991 par Perrot et le Centre de recherche en linguistique appliquée (CRLA) de l'Université de Moncton, l'autre en 2000 par Boudreau et Perrot. Il s'agit dans les deux cas de conversations entre adolescents et adolescentes âgés de 16 à 19 ans, élèves d'une école secondaire de langue française située à Dieppe, dans l'agglomération de Moncton. Par groupes de deux, les élèves étaient laissés seuls (entre pairs) avec un micro dans une salle de la bibliothèque de l'école, pendant une trentaine de minutes. Ils avaient pour consigne de se servir comme base de discussion d'un questionnaire écrit portant sur divers aspects de leur vie quotidienne. Quelle que soit par ailleurs l'étendue de leur répertoire linguistique, variable selon les locuteurs, la majorité a spontanément fait le choix du chiac dans la situation d'enquête proposée, mettant ainsi en évidence ce qui constitue le code non marqué du groupe de pairs[1].

Outre ces deux corpus servant de base à mes travaux, d'autres seront sollicités :

– le corpus de Marie-Marthe Roy, constitué à la fin des années soixante-dix, pour des indications sur le caractère plus ou moins récent de certains emprunts[2] ;

– le corpus de Hillary Young, complément intéressant du corpus de Boudreau et Perrot, dans la mesure où il a été recueilli à la même époque auprès d'un groupe d'adolescents, selon une méthodologie volontairement proche de la nôtre[3] ;

– le corpus d'*Acadieman Diaries*, journal humoristique de Dano LeBlanc, créateur du célèbre personnage chiac Acadieman. Paru quasi quotidiennement sur le site internet consacré à Acadieman entre 2005 et 2007, ce journal était considéré par son auteur comme un essai d'écriture du chiac[4]. S'il va de soi que l'on ne saurait comparer naïvement des corpus aux statuts radicalement différents, l'éclairage réciproque n'en demeure pas moins pertinent. Sans aborder ici la question de l'« authenticité » des représentations écrites du chiac, on peut

1. Pour une présentation exhaustive de la méthodologie, *cf.* Perrot (1995).
2. Pour plus de détails sur ce corpus, *cf.* Roy (1979). Je ne me sers ici que de la partie de son corpus constituée auprès d'adolescents et d'adolescentes.
3. Pour plus de détails sur ce corpus, *cf.* Young (2002).
4. Ces textes ne figurent plus dans la version actuelle du site (www.acadieman.com)

avancer qu'elles font apparaître un ensemble de formes suffisamment diffusées au sein de la communauté pour être mobilisables dans la représentation du scripteur ; à l'inverse, se pose aussi la question du rôle que peuvent jouer ces mises en scène très populaires dans la diffusion des formes vernaculaires.

Chercher à identifier des tendances évolutives soulève des problèmes méthodologiques importants : reconduire des circonstances identiques pour produire des données comparables risque de représenter un leurre, des paramètres situationnels difficilement maîtrisables pouvant avoir des effets imprévisibles sur la nature des données. De plus, le travail sur un faible nombre d'occurrences — notamment dans le cas de « petits » corpus[5], constitués de surcroît à seulement 10 ans d'intervalle — demande que l'on s'interroge sur le caractère significatif de formes sporadiques et sur la portée des observations qu'elles permettent de formuler. Se pose ici la question du repérage de formes émergentes et de leur éventuelle pérennisation. À l'inverse, le caractère limité et les « hasards » des corpus peuvent masquer des faits de langue émergents attestés par ailleurs dans la communauté[6].

Dans cette optique, la mise en relation de corpus de diverse nature s'avère fructueuse[7]. Le croisement des données peut en effet fournir des informations sur la période d'apparition des emprunts ; il fait aussi apparaître, pour une même période, des formes « en circulation » dans les pratiques et les représentations, ce qui suppose un certain degré de diffusion.

Enfin, la comparaison avec des corpus d'autres variétés de français acadien en contact avec l'anglais permet de montrer le caractère significatif de certaines formes émergentes en chiac tout en soulevant la question d'une éventuelle spécificité de ce parler, sur laquelle je reviendrai en conclusion[8].

Dans les pages qui suivent, je montrerai les trois principales tendances qui caractérisent le trajet linguistique des emprunts : 1) la diversification des emprunts à l'intérieur d'une même catégorie ; 2) la diversification des emplois d'un même emprunt ; 3) l'affaiblissement d'emprunts anciens.

5. Le corpus de Perrot-CRLA compte environ 100 000 mots, celui de Boudreau-Perrot 60 000 et celui de Young 50 000.
6. Sur toutes ces questions, *cf.* Gadet et Guerin (2012).
7. Dans la suite du texte, je renverrai à ces corpus de la façon suivante : Perrot-CRLA (1991), Boudreau-Perrot (2000), Roy (1979), Young (2002) et *Acadieman Diaries*.
8. Les éléments de comparaison donnés dans cet article n'ont aucune prétention à l'exhaustivité ; ils sont simplement indicatifs. Je m'appuie essentiellement sur le corpus néo-écossais de Karin Flikeid (1989), avec qui j'ai eu l'occasion d'amorcer un travail comparatif (Perrot, 2003). J'aurai de plus recours ponctuellement à des exemples extraits des corpus de Gary Butler (Grosses Coques Sociolinguistic Corpus, Baie Sainte-Marie) et de Ruth King (2000) pour l'Île-du-Prince-Édouard. Merci à Ruth King de m'avoir donné accès à ces exemples et à Philip Comeau de les avoir recherchés pour moi. Ces différents corpus ont été constitués à la fin des années 1980.

Diversification des emprunts à l'intérieur d'une même catégorie

L'exemple des connecteurs

Les connecteurs constituent une catégorie particulièrement perméable à l'emprunt dans les situations de contact (Matras, 2009). Le première étude approfondie du « français de Moncton » (Roy, 1979) porte sur *but* et *so*, pour lesquels l'auteure pose l'hypothèse d'un changement en cours allant dans le sens de l'introduction accélérée, chez les plus jeunes, des formes anglaises au détriment de leurs équivalents français. Elle mentionne également la présence sporadique de *because*.

Le corpus de Perrot-CRLA (1991) confirme l'hypothèse de Roy : l'emploi de *but* et de *so* y apparaît généralisé chez la plupart les locuteurs, qui n'ont plus recours aux équivalents français. Ce corpus permet à son tour de formuler l'hypothèse d'un changement en cours concernant les formes anglaises *because/'cause* en concurrence avec *parce que* et *à cause (que)*. Par ailleurs, on relève de nombreux autres connecteurs simples ou complexes, non mentionnés par Roy, qui ne possèdent pas d'équivalents français (*since (que)*, *unless (que)*, *in case (que)*, *by the time (que)*, *except (que)*) ou dont l'emploi est majoritaire par rapport à ces derniers (*as long (que)*) (Perrot, 1995 : 234-249).

Dans le corpus de Boudreau-Perrot (2000), *because/'cause* continuent de gagner du terrain par rapport aux variantes françaises, comme l'illustre le tableau 1[9] :

Tableau 1
Fréquence des variantes
***à cause (que)/parce que/because/'cause* dans les corpus de Moncton**

	Roy 1979	Perrot-CRLA 1991	Boudreau-Perrot 2000	Young 2002
à cause (que)	22 (26,19 %)	31 (11,31 %)	74 (28,13 %)	34 (10,55 %)
parce que	47 (55,95 %)	158 (57,66 %)	68 (25,85 %)	154 (47,89 %)
because	15 (17,85 %)	43 (15,69 %)	55 (20,91 %)	75 (23,29 %)
'cause	0	42 (15,32 %)	66 (25,09 %)	59 (18,32 %)

Mais le phénomène le plus saillant est l'apparition, aux côtés de ceux précédemment cités, des nouveaux emprunts *although (que)/even though* et de la structure corrélative *either… ou*, qui alternent respectivement avec *même si que* et *soit que… soit que…* :

9. Une étude approfondie des valeurs en contexte de chacune des formes anglaises et françaises serait ici nécessaire. Dans le cadre de cet article, le tableau vise simplement à montrer que la part des emprunts *because/'cause* est en augmentation progressive (au total 17,85 % dans Roy, 1979 ; 31 % dans Perrot-CRLA, 1991 ; et respectivement 46 % et 41,6 % dans Boudreau-Perrot, 2000, et Young, 2002).

1) je vais pas changer mon style à cause j'ai beaucoup d'argent pis m'acheter du linge le plus cher/***although*** ça serait plus la *fun* sur les *week-ends* si j'avais tout l'argent du monde (Boudreau-Perrot, 2000)
2) je suis allé à l'école ***even though*** je *feel*-ais mal (Boudreau-Perrot, 2000)
3) ***either*** je dis rien **ou** je vas dire « moi je suis contre la drogue » (Boudreau-Perrot, 2000)

On en observe aussi plusieurs occurrences dans les corpus de Young (2002) et d'*Acadieman Diaries*, avec une variante dans ce dernier, la forme acadienne traditionnelle *oubédan* (*ou/ou bien*)[10] :

4) ça va ***either*** rien vous dire p'en toute **oubédan** *hopefully* vous découvrerez d'quoi d'nouveau ! (*Acadieman Diaries*)

Dans le corpus de Flikeid, *although*, *even though* et *either… ou* sont attestés, à côté de nombreuses autres conjonctions simples ou complexes, dont certaines sont à l'inverse absentes des corpus chiacs (c'est le cas de *or* et de *whether (que)*, par exemple). La comparaison apporte ainsi un éclairage intéressant sur l'évolution des emprunts en chiac. Sans aller jusqu'à lui attribuer un potentiel prédictif (on pourrait s'attendre à l'apparition prochaine de *or* et de *whether* en chiac, mais elle n'est en aucun cas certaine, pas plus que ne l'est d'ailleurs la pérennisation de *although/even though/either… ou*), on peut avancer qu'elle permet de mieux comprendre l'introduction de nouveaux connecteurs en chiac. Par ailleurs, le fait que des formes émergentes, faiblement récurrentes, voire idiolectales en chiac, sont attestées dans des corpus d'autres variétés acadiennes montre qu'elles doivent être considérées comme des faits de langue significatifs et dignes d'intérêt.

L'exemple de much

La diversification des formes s'observe au sein d'une autre catégorie favorisant l'emprunt, celle des adverbes. Dans le corpus de Perrot-CRLA (1991), les locutions exprimant le degré *so much*, *pretty much*, *(pas)… that much* et *(pas)… as much* sont fortement récurrentes (Perrot, 1995 : 266-275). Toutes sont présentes chez Roy (1979), sauf *pretty much*, vraisemblablement plus récente :

5) *well* la mode m'influence ***so much*** *but* pas ***that much*** là (Perrot-CRLA, 1991)
6) j'aime ***pretty much*** tout/*except* la *country* (Perrot-CRLA, 1991)
7) c'était *still kind of* les *dopes but* pas ***as much*** (Perrot-CRLA, 1991)

10. Les exemples tirés d'*Acadieman Diaries* sont retranscrits sans modifications graphiques ou orthographiques, l'auteur ayant recours au procédé de l'*eye dialect*.

Dans les corpus de Boudreau-Perrot (2000) et de Young (2002) viennent s'ajouter la locution *too much* ainsi que l'emploi du quantifieur *much* en contexte négatif (*pas… much*) ; le corpus d'*Acadieman Diaries* contient une locution supplémentaire, *how(ever) much* :

8) c'est juste ***too much*** (Boudreau-Perrot, 2000)
9) je peux pas *afford-*er ***much*** (Boudreau-Perrot, 2000)
10) je veux te remercier pour ton courriel, tu croirais pas ***how much*** sa m'inspire de continuer (*Acadieman Diaries*)
11) non chepa ***however much*** temps qu'sa va prendre à lés manufacturer (*Acadieman Diaries*)

Il apparaît que les emprunts émergents sont souvent plus récurrents ou plus diversifiés dans le corpus d'*Acadieman Diaries*. Est-ce parce que ce corpus est le plus récent dont je dispose et reflète une étape plus avancée des dynamiques observées, ou est-ce dû à la créativité de l'artiste dans le cadre de la mise en scène du chiac, qui pourrait faire de lui un « accélérateur » du changement ?

Quoi qu'il en soit, comme pour les connecteurs, la cohérence de l'ensemble intégrant les nouveaux emprunts, articulée ici autour du quantifieur central *much*, est remarquable (*so much, pretty much, too much, how much, (pas)… that much, (pas)… as much, (pas)… much*).

L'examen des données de Flikeid confirme l'intérêt de la comparaison. L'emploi émergent de *pas… much* en chiac correspond à une forme récurrente dans le corpus néo-écossais, sous la forme *point… much*. Ce corpus contient par ailleurs des occurrences de *point… that much* et de *so much* ; *pretty much* n'y est pas attesté, mais se retrouve sous la forme *pretty well* (« j'sons *pretty well* proche ») ; *too much* et *how much* n'y sont pas attestés ; mais à l'inverse, on y relève *so many*, quant à lui non observé en chiac (« tous les *so many* semaines »).

Dans une étude contrastive des emprunts de cinq régions de la Nouvelle-Écosse, Flikeid (1997) conclut ainsi :

> The specific function words borrowed are far from being identical from one community to the other, even at a similar level of contact intensity. It is clear that the motivation for individual integrated borrowings goes beyond structural or lexical need. Generally, then, the results of the present study confirm that in order for specific bilingual behavior to gain acceptance, a necessary component is the elaboration of social, generational and regional norms which regulate the communication process.

Ces observations peuvent être élargies à d'autres variétés acadiennes en contact avec l'anglais. La comparaison des corpus semble en effet indiquer qu'au sein d'une même catégorie globalement touchée par l'emprunt, l'ordre d'apparition des différentes formes n'est pas forcément

identique selon les communautés et la cohérence d'ensemble ne s'articule pas autour des mêmes éléments centraux, ce qui pose la question du poids respectif de la pression systémique et des normes communautaires/régionales dans le trajet linguistique des emprunts[11].

Diversification des emplois d'un même emprunt

L'exemple de ever

Dans le corpus de Perrot-CRLA (1991), l'adverbe *ever* possède deux types d'emploi, l'un lié au superlatif, l'autre dans le cadre d'une interrogative à valeur de bilan d'expérience (Perrot, 1995 : 216-220). Dans les deux cas, sa portée est prédicative :

12) c'est un des meilleurs *movies* j'ai ***ever*** vus de ma vie (Perrot-CRLA, 1991)

13) as-tu ***ever*** lu le magazine Elle ? (Perrot-CRLA, 1991)

Dans les corpus plus récents, de nombreux emplois nouveaux de l'adverbe apparaissent aux côtés des anciens :

14) je pense pas que je serai ***ever*** tannée d'aller là (Boudreau-Perrot, 2000)

15) pis i poussait un message pro-nazi dans le *subtext* du film, sans ***ever*** mentionner la guerre (*Acadieman Diaries*)

16) tu voirais *barely* ***ever*** des filles comme grosses (Boudreau-Perrot, 2000)

17) pis je vas jamais chez lui/***ever*** (Young, 2002)

18) ça ça fait mal pis ***ever since*** ça j'ai peur des *balls* (Boudreau-Perrot, 2000)

19) si ***ever*** j'ai l'argent d'aller là j'irai là premier (Young, 2002)

20) le temps de Noël c'est le temps le *worst* temps ***ever*** (Boudreau-Perrot, 2000)

Dans les exemples 14 à 16 ci-dessus, *ever* intervient en contexte négatif ou modifié par un adverbe à sens restrictif (*barely*) ; lorsqu'il redouble l'adverbe *jamais* (sur le modèle de l'anglais *never ever*, ex. 17), il joue le rôle d'intensifieur ; c'est également le cas lorsqu'il est associé aux conjonctions anglaise *since* (*ever since*, ex. 18) et française *si* (*si ever*, ex. 19), ou enfin au superlatif (*worst*, ex. 20).

Ici encore, la comparaison avec d'autres variétés de français acadien confirme le caractère significatif des phénomènes relevés. Outre les emplois en contexte superlatif, interrogatif ou négatif, partout attestés, on retrouve *si ever* dans le corpus néo-écossais de Flikeid, mais aussi dans celui de Butler (Baie Sainte-Marie). À l'inverse, un emploi particulier de *ever* intensifieur en contexte exclamatif est présent uniquement dans le corpus de King (Île-du-Prince-Édouard : « Ah, c'est ti *ever* bon ! ») (2000).

11. Pour d'autres exemples de comparaison que ceux traités dans cet article, *cf.* Perrot (2003).

L'exemple de one*, support de qualificatif*

Dans le corpus de Perrot-CRLA (1991), on relève la structure « dét. (français) + adj. anglais + *one(s)* » dans de nombreux énoncés (Perrot, 1995 : 122-127) :

21) des *headbangers*/tu peux en avoir des ***nice ones*** pis des ***mean ones*** (Perrot-CRLA, 1991)

Pour autant que les données du corpus de 1991 permettent d'en juger, à ce stade *one* n'est jamais employé avec un adjectif français. C'est cependant le cas dans les corpus les plus récents :

22) les *gangs* comme/comme même pas les petites ***ones*** comme/les grosses grosses *gangs* là (Boudreau-Perrot, 2000)

23) toutes les bonnes ***ones*** sont américaines (Young, 2002)

Par ailleurs, d'autres emplois pronominaux apparaissent (dans le sens de « celui », ex. 24), ainsi qu'un emploi adjectival (dans le sens de « seule et unique », ex. 25) :

24) c'est le ***one*** avec le gros *ass* là (Young, 2002)

25) j'ai ma ***one*** bonne *spike* (Young, 2002)

Ces exemples permettent d'avancer l'hypothèse de différentes étapes structurelles dans le trajet de cet emprunt : *one* intervient tout d'abord au sein d'une séquence anglaise *adj.* + *one* empruntée « en bloc » ; à mesure qu'elle se diffuse, *one* acquiert le statut d'emprunt à part entière, utilisé indifféremment avec un adjectif anglais ou français ; cette « autonomisation » de l'emprunt permet à son tour de nouveaux emplois de *one*, pronominaux mais aussi adjectivaux. Dans ce domaine précis, il apparaît que le chiac présente un caractère plus « avancé » que les autres variétés documentées, dans lesquelles seule la séquence anglaise est attestée[12].

La diffusion continue de certains emprunts, la diversification des emprunts au sein d'une catégorie et la diversification des emplois d'un même emprunt sont des mouvements qui témoignent d'une anglicisation qui se poursuit. Mais l'examen des données révèle une tendance inverse tout aussi marquée, l'affaiblissement (en termes quantitatifs) d'un certain nombre d'emprunts anciens dont l'emploi était très répandu, voire généralisé dans les corpus précédents et qui sont concurrencés par leurs équivalents français dans les corpus récents. C'est ce que je montrerai dans les pages qui suivent.

12. Les corpus de Flikeid (1989), de Butler et de King (2000) datant de la fin des années 1980, il n'est toutefois pas exclu que le changement ait eu lieu depuis. Je n'ai pas connaissance de corpus plus récents d'autres variétés acadiennes qui permettraient d'en juger.

Affaiblissement d'emprunts anciens

L'exemple de about *et de* own

Les cas de la préposition *about* et de l'adjectif *own* sont révélateurs à cet égard. Il s'agit dans les deux cas d'emprunts anciens et largement diffusés, attestés dans le corpus de Roy (1979) et dans d'autres variétés acadiennes. En chiac, *about* intervient derrière les verbes *penser*, *parler* et dans une moindre mesure *être*, *entendre*, *dire*, *savoir*, ou derrière les emprunts répandus *car-er*, *worry-er* et *complain-er* (Perrot, 1995 : 151-154). Si l'emploi de la préposition anglaise est systématique derrière les verbes anglais dans tous les corpus chiacs consultés, il semble être en recul derrière certains verbes français, après une première phase d'augmentation entre les corpus de Roy (1979) et de Perrot-CRLA (1991), comme l'indique le tableau 2, à partir des exemples de *parler about* et de *penser about* :

Tableau 2
Fréquence des variantes
parler about/parler de* et *penser about/parler à/de
dans les corpus de Moncton

	Roy 1979	Perrot-CRLA 1991	Boudreau-Perrot 2000	Young 2002
parler about	18 (40,91 %)	19 (67,86 %)	10 (46,62 %)	16 (61,54 %)
parler de	26 (59,09 %)	9 (32,14 %)	11 (53,38 %)	10 (38,46 %)
penser about	0	10 (47,62 %)	3 (15,79 %)	2 (15,39 %)
penser à/de	5 (100 %)	11 (52,38 %)	16 (84,21 %)	11 (84,61 %)

Dans le cas de *parler about*, on observe une baisse sensible entre les corpus de Perrot-CRLA (1991) et de Boudreau-Perrot (2000), moins nette pour ce qui concerne le corpus de Young (2002), qui laisse apparaître plutôt une stagnation. En revanche, comme en témoigne aussi l'extrait suivant, *penser about* est en perte de vitesse dans les deux corpus les plus récents (*cf.* également *dire là-dessus* par opposition à *dire about ça/about it*) :

26) ça que moi je *get* pas c'est *how come* que la seule solution que le monde peut **penser à** c'est la guerre/comme juste pour pas de raison *actually* si tu **y penses** vraiment/comme je *get right* pas la mentalité du monde/je sais pas/as-tu de quoi d'autre à **dire là-dessus ?** (Boudreau-Perrot, 2000)

Pour *own*, l'évolution est similaire : le recours à la forme anglaise est quasi généralisé dans le corpus de Roy (1979), et le corpus de Perrot-CRLA (1991) ne compte plus aucun équivalent français. Dans les deux corpus les plus récents, en revanche, les formes françaises équivalentes (*propre/à moi-même*) sont en augmentation, comme le montre le tableau 3 :

Tableau 3
Fréquence des variantes *own* et *propre/à moi-même* dans les corpus de Moncton

	Roy 1979	Perrot-CRLA 1991	Boudreau-Perrot 2000	Young 2002
own	8	20	6	19
propre/à moi-même	1	0	7	8

Un cas plus complexe : l'exemple de back

L'affaiblissement de *back* est d'autant plus remarquable que cet emprunt ancien, attesté dans le corpus d'acadien traditionnel de Louise Péronnet[13], est répandu dans toutes les variétés de français acadien en contact avec l'anglais, la Louisiane comprise, mais également dans certaines communautés francophones de l'Ontario en contact intensif avec l'anglais. Ses emplois et son trajet en diachronie ayant été décrits pour le chiac (Perrot, 1995 : 155-175) ainsi que pour l'ensemble des variétés acadiennes (King, 2000 et 2011), je n'y reviendrai pas ici. Je rappellerai simplement les valeurs de *back* dans le corpus de Perrot-CRLA (1991) :

— sens de « retour à un lieu ou un état antérieur » :

27) je *take off* pis je viens ***back*** pour la soirée

28) j'avais arrêté pis là j'ai pas ***back*** été

— sens itératif :

29) tu l'entendras pas ***back***

30) je vais ***back*** le *watch*-er

Ce corpus compte une quarantaine d'occurrences de *back* et seulement deux équivalents français pour le sens itératif (les périphrases *de nouveau* et *une autre fois*, cette dernière en redondance par rapport à *back* : « on veut pas *back* se faire déporter une autre fois »). Le préfixe *re-*, qui cumule les deux sens de « retour » et de « répétition », n'est pas attesté, pas plus que ne l'est l'adverbe itératif *encore*. L'emploi de *back*, dont King (2000 et 2011) a montré qu'il a fait l'objet d'une réanalyse sémantique et syntaxique et doit être considéré comme un adverbe à part entière, est donc généralisé dans son sens de « retour » et quasi généralisé dans son sens de « répétition » dans le corpus de 1991, après une phase plus instable dans le corpus de Roy, comme l'illustre le tableau 4 :

13. Pour plus de détails, *cf.* Péronnet (1989) ; pour une étude des tendances évolutives du chiac prenant en compte le corpus de Péronnet, *cf.* Perrot (2005).

Tableau 4
Fréquence de *back* et de ses équivalents français dans le corpus de Roy (1979)

	back	re-V	re-V *back*	
« Retour » (*back* venir/aller)	9	2	1	
	back	re-V	*back* de nouveau	encore
« Répétition » (*back* faire)	8	0	1	2

Le tableau 5 fait apparaître, dans les corpus de Boudreau-Perrot (2000) et de Young (2002), la présence accrue de formes équivalentes françaises par rapport à 1991, soit un retour à une plus grande instabilité :

Tableau 5
Fréquence de *back* et de ses équivalents français dans les corpus de Boudreau-Perrot (2000) et de Young (2002)

	back	re-V	*back* re-V	
« Retour » (*back* venir/aller)	30	4	1	
	back	re-V	de nouveau/ une autre fois	*again*
« Répétition » (*back* faire)	17	2	7	3

Si *back* reste nettement majoritaire au sens de « retour », la concurrence par les formes françaises est plus marquée dans le cas du sens itératif (notamment par les périphrases *une autre fois* et *de nouveau*, l'adverbe itératif *encore* étant toujours absent).

Par ailleurs, le tableau 5 montre l'apparition d'une nouvelle forme anglaise, l'emprunt *again*. Bien qu'en très faible nombre, ces occurrences sont remarquables car elles ouvrent une réflexion s'inscrivant dans la continuité des travaux antérieurs sur *back* :

31) *watch* moi saigner du nez ***again*** ! (Young, 2002)

32) c'est comme/***again*** ! (Boudreau-Perrot, 2000)

33) ah non, pas ***again*** ! (Boudreau-Perrot, 2000)

Dans ces trois exemples, *again* intervient en contexte exclamatif (clairement marqué par la prosodie à l'écoute). De façon significative, l'exemple 33, qui comprend *again*, est strictement identique à un énoncé du corpus de Perrot-CRLA (1991), qui comprend *back* :

34) c'est vraiment *bad* là/l'eau là/*everytime* que j'entends ça/y a des *friggin oil spillage*/ je suis comme/oh non/pas ***back***!/i arrêtont pas (Perrot-CRLA, 1991)

On retrouve une occurrence de *again* dans le corpus de Kasparian[14] constitué à la même époque et plusieurs dans *Acadieman Diaries*. Le croisement des données semble donc indiquer un certain degré de diffusion de l'emprunt :

35) ça doit être Poirier pis Chiasson ***again*** tsé quosse j'veux dire là (Kasparian, communication personnelle)

36) pis l'*kid* avait comme *punché* la fenêtre pis il cé plaqué *right* devant la porte ***again*** (*Acadieman Diaries*)

37) le p'tit effronté-face *next door* a pissé sur més lilas ***again*** (*Acadieman Diaries*)

Canale, Mougeon et Bélanger (1977), Mougeon et coll. (1982) puis Chaudenson, Mougeon et Beniak (1993) ont formulé l'hypothèse selon laquelle l'emprunt de *back* a été motivé dans les premiers stades de son évolution par le besoin de pallier l'affaiblissement du préfixe *re-*. Nos données semblent suggérer qu'il connaît à son tour une phase d'affaiblissement, notamment dans sa valeur itérative. Cet affaiblissement se manifeste par la présence accrue de formes françaises concurrentes (*re-*, périphrases), mais aussi par l'apparition du nouvel emprunt *again*.

Si les exemples sont en nombre insuffisant pour permettre d'avancer des hypothèses sur sa valeur précise, leur nature pourrait indiquer que *again* possède en chiac une dimension appréciative ajoutée par rapport à *back*. Les contextes exclamatifs dans lesquels il apparaît ainsi que sa position périphérique dans l'énoncé accentuent en effet la saillance discursive d'un emprunt relevant de ce que Matras (1998 : 285-286) appelle « la langue pragmatiquement dominante[15] ». *Back* en revanche n'est sans doute plus perçu comme un emprunt tant il est intégré dans le français acadien, et n'est donc pas saillant.

Une enquête complémentaire basée sur un questionnaire linguistique distribué à l'automne de 2010 à des étudiants et à des étudiantes de première année à l'Université de

14. Merci à Sylvia Kasparian de m'avoir donné accès à son corpus. Recueilli en 1999 à Moncton, celui-ci est constitué de conversations spontanées de jeunes adultes de 18 à 23 ans, dans diverses situations quotidiennes.

15. Il faut replacer la notion de « langue pragmatiquement dominante » (la langue « donneuse ») dans le cadre de la réflexion de Matras (1998 : 326) sur les motivations cognitives de l'emprunt des marqueurs discursifs en situation de contact de langues : « the trigger behind language mixing around discourse-regulating grammatical elements is cognitive […] in the sense that it derives from the mental-processing functions associated with the linguistic expression, or in plain terms from its communicative-interactional function ».

Moncton[16] contenait un certain nombre de commentaires métalinguistiques allant dans ce sens : « dans ma cohorte, *again* s'utilise pour mettre l'accent sur une chose/une action » ; « plus d'accentuation/emphase avec *again* » ; « on utilise *again* dans une phrase plus négative que *back* » ; « *again* s'emploie avec une pause pour mettre un accent sur la répétition (plus dans un sens péjoratif) ».

Par ailleurs, les quelques occurrences de *again* doivent être mises en relation avec des locutions adverbiales l'incluant, récurrentes dans les corpus de Boudreau-Perrot (2000), de Young (2002) et d'*Acadieman Diaries* mais non attestées auparavant. Dans les exemples 38 et 39, l'itération joue au niveau métadiscursif; dans l'exemple 40, la locution vient redoubler le verbe *répéter* et exprime une itération modalisée (de type emphatique) :

38) le monde va *right* être vieux pis ça va *right* être *boring*/***but then again*** j'veux pas d'enfants (Boudreau-Perrot, 2000)

39) si j'avais tout l'argent *in the world* j'm'habillerais juste *normal*, la même affaire que je porte *right now pretty much cause*/***but once again*** je vas pas m'habiller comme un *freak* (Boudreau-Perrot, 2000)

40) tu veux pas répéter les mêmes problèmes ***over and over again*** (Boudreau-Perrot, 2000)

Ces expressions sont couramment utilisées à l'écrit dans les forums de discussion du site *Acadie Urbaine*, comme en témoignent les exemples ci-dessous[17] (le deuxième contenant par ailleurs une occurrence de *back* itératif) :

41) je respecte la décision finale de la femme/couple… ***but again***, j'pense que les gouvernements ne devraient pas influencer ces décisions

42) peut-être que je le ferais pas *back* pi ***then again*** le monde à parler [*sic*] pi ça m'inspire me faire *basher* à mon tour

43) j'ai vu la même affaire arriver ***time and time again*** avec d'autres franco-anglophones à Moncton

44) j'crois pas que je serais *ever* capable de m'intéresser à quelque chose de normal ***ever again***

Il est possible que l'apparition de ces locutions soit survenue en premier et que leur diffusion progressive ait favorisé l'émergence de l'adverbe itératif *again* dans des contextes où il est discursivement saillant et possède une valeur modale[18].

16. Merci à Laurence Arrighi et à Isabelle Violette, qui ont bien voulu se charger de la distribution du questionnaire dans leurs classes.

17. Merci à Julie Cormier, qui m'a fourni ces exemples. On notera que ce type de locutions est aussi mentionné par Flikeid (1989 : 217, 221).

18. Je formule provisoirement une hypothèse de travail sur la valeur d'*again*, qui marquerait la répétition en série (d'où le lien avec la dimension modale) tandis que *back* marquerait la répétition unique.

Remarques conclusives

Au terme de ce parcours, un double mouvement se dessine dans l'évolution récente du chiac. Un mouvement d'anglicisation tout d'abord, qui se manifeste par la diffusion continue de certains emprunts (*because/'cause*), la diversification des emprunts au sein d'une même catégorie (*although*, *even though*, *either… ou/how much*, *too much*, *(pas) much*), la diversification des emplois d'un même emprunt (*one*, *ever*) ou encore l'apparition de nouveaux emprunts (*again* et les locutions adverbiales contenant *again*).

Le phénomène de l'emprunt s'explique par une intrication de facteurs systémiques, cognitifs, pragmatico-discursifs ainsi qu'historiques et sociolinguistiques (Matras, 2009 ; Gadet, Ludwig et Pfänder, 2009). Matras (2009 : 165) établit une distinction entre les motivations (internes) de l'emprunt et les facteurs sociaux (externes) favorisant le processus :

> [the] motivations for borrowing must be facilitated by language-external factors, most importantly by attitudes permitting and favouring the employment of donor-language material in recipient-language discourse interaction. This condition is likely to be met if interaction in the recipient language tends to be by default in a bilingual mode, as is the case with many linguistic minorities. Institutional regulation of language use in some domains of interaction and insistence on monolingual communication modes is likely to slow down the process of borrowing of linguistic matter, as are community attitudes that regard the selection of context-appropriate linguistic matter as a display of loyalty to the community.

Sur le plan sociolinguistique, la région de Moncton reste caractérisée par un contact de langues intensif et de type inégalitaire. Au sein du groupe de pairs étudié, le chiac constitue un choix de code non marqué, permettant un double positionnement, en résistance à la langue dominante, mais aussi à la norme scolaire, le français de référence (Perrot, 2006). Nous avons montré ailleurs (Boudreau et Perrot, 2005) la force de la pression des pairs au sein de l'école et le degré de tolérance du chiac de la part des professeurs jusque dans la salle de classe. Depuis 2008, un cours sur les français parlés en Acadie, intitulé *Parler acadien*, est donné dans une école secondaire de Dieppe. Il a pour objectif de sensibiliser les élèves à la notion de variation linguistique pour contrer l'insécurité linguistique observée chez nombre d'entre eux (Landry, 2012).

Plus largement, les attitudes positives par rapport au chiac sont favorisées par la visibilité croissante de productions culturelles mettant en scène un vernaculaire devenu emblème identitaire notamment chez les adolescents et les jeunes adultes, mais aussi chez des artistes explorant une identité francophone plurielle valorisée (Boudreau, 2012b ; Boudreau et Perrot 2010). Les médias notamment se font le relais du succès de ces productions, en accueillant ou en organisant régulièrement des débats sur le sujet.

L'analyse linguistique révèle cependant un mouvement tout aussi affirmé que l'on pourrait qualifier de « refrancisation », qui se manifeste par l'affaiblissement d'emprunts

anciens (*own*, *about*, *back*) et un plus grand degré d'instabilité concernant la distribution des formes anglaises et françaises, ces dernières gagnant du terrain. Dans le cas du groupe étudié, il faut sans doute y voir l'importance du rôle joué par la transmission scolaire. Plus largement, si le milieu urbain accélère le contact linguistique avec l'anglais, il contribue aussi au renforcement des structures francophones. Moncton est ainsi devenue la première ville officiellement bilingue du Nouveau-Brunswick en 2002. Par ailleurs, des études (Castonguay, 2003 ; Allain, 2006 ; Allain et Chiasson, 2010) ont montré que depuis les années 1990 le dynamisme démographique, économique et culturel de l'agglomération (le « miracle de Moncton ») exerce un fort pouvoir d'attraction sur les francophones d'autres régions de la province (surtout des régions majoritaires). L'arrivée continue de ces nouveaux migrants dans l'agglomération a pour conséquences le renforcement du poids des francophones et la baisse de l'anglicisation des jeunes adultes, et pourrait avoir des répercussions sur les pratiques langagières en élargissant et en diversifiant les répertoires linguistiques.

Dans un article datant de 1998, Boudreau et Gadet repéraient « deux mouvements divergents » dans l'évolution de la situation sociolinguistique de la région de Moncton : « une anglicisation, qui continue d'assimiler nombre de francophones, et une refrancisation […], réelle bien que discrète » (1998 : 56). L'intérêt de mes analyses est qu'elles laissent apparaître des traces linguistiques de ces deux mouvements dans le même temps, non pas de façon exclusive, mais *en tension*.

J'ai montré que la mise en relation avec des corpus de français acadien en contact avec l'anglais dans d'autres régions apportait un éclairage indispensable à l'évolution des emprunts en chiac. Si elle permet de confirmer le caractère significatif de certaines formes émergentes, elle soulève aussi la question de la spécificité du chiac par rapport aux autres variétés. Cette question de la spécificité est au cœur de la réflexion critique menée par Gadet, Ludwig et Pfänder (2009) et Gadet (2009, 2011 et à paraître) sur la notion de « variété » :

> Que suppose cette idée de variété, au-delà de l'évidence externe ? Soit il est possible d'établir que l'étiquetage repose sur des bases linguistiques (et il faut alors s'interroger sur ce qu'il y a là de spécifique : spécificité d'un trait ? d'un faisceau de traits ? spécificité d'organisation globale ? spécificité d'ordre statistique ? spécificité des contraintes lexicales ?) Soit tel ne paraît pas le cas, et il faut construire une argumentation. (Gadet, 2009 : 172-173)

Les éléments de comparaison apportés dans mon étude ont permis de souligner qu'il est tout aussi pertinent de s'interroger sur les ressemblances que sur les différences entre ces corpus, dans la mesure où ils présentent de la variabilité à l'intérieur de zones de contact identiques. C'est ce que préconise d'ailleurs King (2008 : 139) dans un article de synthèse, qui met en doute la spécificité linguistique du chiac et selon qui « there is little evidence that *chiac* differs dramatically from a number of lesser known Acadian varieties spoken in Nova Scotia and Prince Edward Island in terms of the effects of language contact ».

Dès lors, on peut se demander si la question de l'éventuelle spécificité du chiac ne devrait pas être appréhendée en termes symboliques plus que linguistiques. Il faut en effet souligner que ce parler est *nommé*, ce qui lui confère un statut particulier par rapport aux autres variétés de français acadien en contact avec l'anglais (Boudreau, 2011 et 2012a ; Boudreau et Perrot 2010, Perrot 2006)[19]. La nomination n'est pas le fait des seuls locuteurs ; elle est couramment reprise dans nombre de productions culturelles et artistiques ainsi que dans les médias depuis les années soixante. Elle contribue pour une large part à la visibilité particulière du chiac et aux mouvements de revendication qui l'accompagnent, dans le contexte sociolinguistique actuel qui lui permet sans doute de s'épanouir et de s'affirmer sans pour autant constituer une menace pour l'avenir du français dans cette partie de l'Acadie, comme cela a été le cas par le passé.

Références

Allain, Greg (2006). « "Resurgo !" La renaissance et la métropolisation de Moncton, la ville pivot des provinces maritimes et nouvelle capitale acadienne », *Francophonies d'Amérique*, nº 22, p. 95-119.

Allain, Greg, et Guy Chiasson (2010). « La communauté acadienne et la gouvernance du développement économique dans une micrométropole émergente : Moncton, Nouveau-Brunswick », *Francophonies d'Amérique*, nº 30, p. 17-35.

Boudreau, Annette (2012a). « Discours, nomination des langues et idéologies linguistiques », dans Davy Bigot, Michael Friesner et Mireille Tremblay (dir.), *Les français d'ici et d'aujourd'hui : description, représentation et théorisation*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 89-109, coll. « Les Voies du français ».

Boudreau, Annette (2012b). « Discours et idéologies linguistiques : les minorités linguistiques au Canada ou comment être francophone autrement », *Cahiers de linguistique*, vol. 38, nº 1, p. 9-36.

Boudreau, Annette (2011). « La nomination du français en Acadie : parcours et enjeux », dans James de Finney, Hélène Destrempes et Jean Morency (dir.), *L'Acadie des origines : mythes et figurations d'un parcours littéraire et historique*, Sudbury, Prise de parole, p. 71-94.

Boudreau, Annette, et Françoise Gadet (1998). « Attitudes en milieu minoritaire : l'exemple de l'Acadie », dans Ambroise Queffelec (dir.), *Francophonies : recueil d'études offert en hommage à Suzanne Lafage*, Paris, Didier, p. 55-61, coll. « Le français en Afrique », nº 12.

Boudreau, Annette, et Marie-Ève Perrot (2010). « Le chiac, c'est du français : représentations du mélange français/anglais en contexte inégalitaire », dans Henri Boyer (dir.), *Parlures hybrides*, Paris, L'Harmattan, p. 51-82, coll. « Sociolinguistique ».

19. Comme le souligne Papen (à paraître), il pourrait être intéressant de comparer de ce point de vue le chiac avec d'autres codes mixtes nommés, en particulier le camfranglais, (partiellement) issu du mélange du français et de l'anglais.

Boudreau, Annette, et Marie-Ève Perrot (2005). « Quel français en milieu minoritaire ? Minorité et contact de langues : le cas de l'Acadie », *Glottopol*, nº 6 (juillet), p. 7-21. En ligne : http://glottopol.univ-rouen.fr/ (consulté le 24 janvier 2014).

Canale, Michael, Raymond Mougeon et Michel Bélanger (1977). « Recherches en dialectologie franco-ontarienne », *Travaux de recherches sur le bilinguisme = Working papers on bilingualism*, nº 14, p. 1-20.

Castonguay, Charles (2003). « L'urbanisation comme catalyseur de l'assimilation : dynamiques distinctes au Nouveau-Brunswick et en Ontario », dans Annette Boudreau, Lise Dubois, Jacques Maurais et Grant McDonnel (dir.), *Colloque international sur l'écologie des langues*, Paris, L'Harmattan, p. 67-86.

Chaudenson, Robert, Raymond Mougeon et Édouard Beniak (1993). *Vers une approche panlectale de la variation du français*, Paris, Didier Érudition.

Flikeid, Karin (1997). « Localized sociolinguistic norms in contact situations: Contrasts among five Acadian French dialects », communication présentée au XVIe Congrès international des linguistique, tenu à Paris du 20 au 25 juillet 1997.

Flikeid, Karin (1989). « Moitié anglais, moitié français ? Emprunts et alternance de langues dans les communautés acadiennes de la Nouvelle-Écosse », *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée : Grammaires en contact*, vol. 8, nº 2, p. 177-228.

Gadet, Françoise (à paraître). « Quelques réflexions sur la notion de variété, en référence à l'acadien », dans Laurence Arrighi et Matthieu LeBlanc (dir.), *La francophonie en Acadie : dynamiques langagières et sociales. Textes en hommage à Louise Péronnet*, Sudbury, Prise de Parole, coll. « Agora ».

Gadet, Françoise (2011). « What can be learned about the grammar of French from corpora of French spoken outside France », *Grammatik und Corpora 2009*, Tübingen, Narr, p. 87-120.

Gadet, Françoise (2009). « Un regard dialinguistique sur les "français marginaux" », dans Luc Baronian et France Martineau (dir.), *Le français d'un continent à l'autre : mélanges offerts à Yves Charles Morin*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 171-191.

Gadet, Françoise, et Emmanuelle Guerin (2012). « Des données pour étudier la variation : petits gestes méthodologiques, gros effets », *Cahiers de linguistique*, vol. 38, nº 1, p. 41-65.

Gadet, Françoise, Ralph Ludwig et Stefan Pfänder (2009). « Francophonie et typologie des situations », *Cahiers de linguistique*, vol. 34, nº 1, p. 143-162.

King, Ruth (2011). « The linguistic trajectory of an old borrowing », dans France Martineau et Terry Nadasdi (dir.), *Le français en contact : hommages à Raymond Mougeon*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 193-216, coll. « Les Voies du français ».

King, Ruth (2008). « Chiac in context: Overview and evaluation of Acadie's joual », dans Miriam Meyerhoff et Naomi Nagy (dir.), Social lives in languages: Sociolinguistics and multilingual speech communities. Celebrating the Work of Gillian Sankoff, Philadelphie, John Benjamins, p. 137-158.

King, Ruth (2000). *The lexical basis of grammatical borrowing: A Prince Edward Island French case study*, Amsterdam, John Benjamins.

Landry, Jonathan (2012). « Étude de représentations linguistiques de jeunes Acadiennes et Acadiens en milieu scolaire : vers un éveil à sa propre langue ? », thèse de maîtrise en sciences du langage, Moncton, Université de Moncton.

Matras, Yaron (2009). *Language contact*, Cambridge, Cambridge University Press.

Matras, Yaron (1998). « Utterance modifiers and universals of grammatical borrowing », *Linguistics*, vol. 36, nº 2, p. 281-331.

Mougeon, Raymond, et coll. (1982). *Le français parlé en situation minoritaire*, vol. 1 : *Emploi et maîtrise du français parlé dans les écoles de langue française dans les communautés franco-ontariennes minoritaires*, Québec, Centre international de recherche sur le bilinguisme.

Papen, Robert (à paraître). « Hybrid languages in Canada involving French: The case of Michif and Chiac », *Journal of Language contact*.

Péronnet, Louise (1989a). *Le parler acadien du sud-est du Nouveau-Brunswick : éléments grammaticaux et lexicaux*, New York, Peter Lang.

Perrot, Marie-Ève (2006). « Statut et fonction symbolique du chiac : analyse de discours épilinguistiques », *Francophonies d'Amérique*, nº 22, p. 141-151.

Perrot, Marie-Ève (2005). « Le chiac de Moncton : description synchronique et tendances évolutives », dans Albert Valdman, Julie Auger et Deborah Piston-Hatlen (dir.), *Le français en Amérique du Nord : état présent*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 307-326.

Perrot, Marie-Ève (2003). « Le français en contact avec l'anglais : analyse de situations distinctes », dans André Magord (dir.), *L'Acadie plurielle : dynamiques identitaires collectives et développement au sein des réalités acadiennes*, Moncton, Centre d'études acadiennes (Université de Moncton), et Poitiers, Institut d'études acadiennes et québécoises (Université de Poitiers), p. 267-279.

Perrot, Marie-Ève (1995). « Aspects fondamentaux du métissage français/anglais dans le chiac de Moncton », thèse de doctorat en linguistique, Paris, Université Paris III Sorbonne Nouvelle.

Roy, Marie-Marthe (1979). « Les conjonctions « but » et « so » dans le parler de Moncton », mémoire de maîtrise en linguistique, Montréal, Université du Québec à Montréal.

Young, Hillary (2002). « C'est either que tu parles français, c'est either que tu parles anglais: A cognitive approach to Chiac as a contact language », thèse de doctorat en sciences du langage, Houston, Rice University.

Mots clés

chiac, français acadien, emprunts lexicaux, contact des langues, changement linguistique

Keywords

Chiac, Acadian French, lexical borrowing, language contact, linguistic change

Correspondance

me.perrot@club-internet.fr